



Ozoir-la-Ferrière

DIRECTION GÉNÉRALE

| | |
|---------------------------|----|
| CONSEILLERS EN EXERCICE : | 35 |
| PRESENTS : | 34 |
| ABSENTS : | 1 |
| POUVOIRS : | 0 |
| VOTANTS : | 34 |

CONVOQUES LE : 28 NOVEMBRE 2008

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2008

L'an deux mil huit le trois Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Antoinette JARRIGE, Monsieur André BOYER, Madame Françoise FLEURY, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Pascal FROUIN, Madame Christine FLECK, Monsieur Antoine GOETZMANN, Madame Dominique BERNARD, Monsieur Marc DUSAUTOIR, Monsieur Stéphen LAZERME, Madame Muriel BARDON, Madame Marie TISSIER, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jorge DOS SANTOS, Madame Maryse DOUTRELANT, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Espérance AUDINEAU, Monsieur Alain FOURQUIN, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Loïc GRIVEAU, Madame Sarah BENHAMOU, Monsieur Emmanuel COUTHON, Madame Carole ROUAN, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Dominique LEBRETON, Monsieur Thierry ODEN, Monsieur Paul BADRI, Monsieur Marc FERRER, Monsieur Charles KLINZING.

ABSENT NON EXCUSE : Monsieur Bruno WITTMAYER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Antoine GOETZMANN, secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que Madame Françoise FLEURY est sortie lors de l'appel des membres du Conseil Municipal et est revenue à la délibération n°2 « Réalisation d'une aire d'accueil – Gens du voyage ».

1. L'urgence ayant conduit à réduire les délais de convocation du Conseil Municipal **A ETE ADOPTEE PAR LES MEMBRES PRESENTS.**
2. La réalisation d'une aire d'accueil – Gens du voyage **A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE LE 4 DECEMBRE 2008

LE MAIRE,
JEAN-FRANÇOIS ONETO.